

DEPARTEMENT
Haute-Saône

Commune de FRESSE

130. Le Village
70270 FRESSE
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58

E-mail : mairie.fresse@orange.fr

Commune de FRESSE
COMPTE –RENDU DU
Conseil Municipal du VENDREDI 4 MARS 2011

Nombre de membres

Afférents au conseil : 15

En exercice :12

Présents :8

Pouvoirs :3

Absent :1

Votants : 11

Affiché le 08/03/2011

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 1^{er} mars 2011 pour la session ordinaire du 4 mars 2011

L'an deux mil onze, le vendredi 4 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LOMBARD Patrice, Maire,

Etaient Présents: PARISOT, MOUGENOT, Adjoint, BOHEME, GAMELON, GILLET, DAVAL B., GRANDJEAN et LOMBARD Maire,

Absents excusés : GENEY Roger qui donne pouvoir à GRANDJEAN Jacques ;
JOLY Chantal qui donne pouvoir à PARISOT Jean-Marie ;
DAVAL Cyrille qui donne pouvoir à BOHEME Jean-Sébastien,

Absent : CHIPPAUX

Monsieur GILLET Alexandre a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération. Proposition acceptée à l'unanimité.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur le Maire a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

VENTE DU LAND ROVER DES SAPEURS-POMPIERS 889 LB 70

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'en réunion du conseil municipal du 16 février dernier, il avait été abordé en questions diverses, la vente du LAND ROVER des pompiers immatriculé 889 LB 70 – date de première immatriculation 15/11/1978 –

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,
Après en avoir délibéré,
Le conseil Municipal à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)
11	0	0

- DECIDE de vendre le LAND ROVER des sapeurs-Pompiers immatriculé 889 LB 70 pour un montant de 1 500€ - MIL CINQ CENT EUROS -
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents

DEMANDE DOTATION EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux de rénovation de la salle des fêtes de FRESSE (rénovation du parquet et remplacement de portes et fenêtres).

Le montant des travaux s'élève à :

✚ Parquet	4 284,00 € H.T.
✚ Portes et fenêtres	12 478.58 € H.T
✚ TOTAL :	16 762.58 € H.T

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE

➤ ADOPTE l'avant-projet pour un montant de :

✚ Parquet	4 284,00 € H.T.
✚ Portes et fenêtres	12 478.58 € H.T.
✚ TOTAL :	16 762.58 € H.T.

➤ SOLLICITE une subvention de l'Etat au titre de la DTER

➤ INSCRIT cette dépense au budget primitif

➤ ADOPTE le plan de financement suivant :

- Montant prévisionnel H.T. :	16 762.58 € H.T.
- Subvention DETR (50%) :	8 381.29 € H.T.
- Autofinancement	8 381.29 € H.T.

➤ AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

DEMANDE DOTATION EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX MISE AUX NORMES EVACUATION DES EAUX USEES – ECOLE – SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux de mise aux normes des évacuations des eaux usées de l'école et de la salle des fêtes de FRESSE.

Le montant des travaux s'élève à : 32 362 € H.T.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à A L'UNANIMITE

➤ ADOPTE l'avant-projet pour un montant de : 32 362 € H.T

➤ SOLLICITE une subvention de l'Etat au titre de la DTER

➤ INSCRIT cette dépense au budget primitif

➤ ADOPTE le plan de financement suivant :

- Montant prévisionnel H.T. :	32 362.00 € H.T.
- Subvention DETR (50%) :	16 181.00 € H.T.
- Autofinancement	16 181.00 € H.T.

➤ AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 11 mars à 18 H.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H.

Vu,

Le Maire,

P. LOMBARD